

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 24 juin 2005
(convocation du 13 juin 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Juin Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BANAYAN Alexis à M. BREILLAT Jacques
M. BANNEL Jean-Didier à M. CASTEX Régis
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. CANIVENC René à Mme. RAFFARD Florence
Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain
M. CASTEL Lucien à M. REBIERE André
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain **(jusqu'à 10h20)**
M. CAZENAVE Charles à Mme. CAZALET Anne-Marie
M. CHAZEAU Jean à M. GUICHARD Max
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre
Mme. DARCHE Michelle à Mme. PUJO Colette
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. ANZIANI Alain
Mme. DELAUNAY Michèle à M. JAULT Daniel
M. DELAUX Stéphan à Mme. CARLE DE LA FAILLE M-Claude
M. DUCASSOU Dominique à M. CANOVAS Bruno
M. FAYET Guy à M. PUJOL Patrick
M. FERILLOT Michel à M. SAINTE-MARIE Michel
M. FEUGAS Jean-Claude à Mme. ISTE Michèle

M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISSON Serge
M. GELLE Thierry à M. FAVROUL Jean-Pierre **(jusqu'à 10h15)**
M. GUICHOUX Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. JOUVE Serge à Mme. DUMONT Dominique
M. LABARDIN Michel à M. MERCHERZ Jean
M. LOTHaire Pierre à M. SEUROT Bernard
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à Mme. JORDA-DEDIEU Carole
M. NEUVILLE Michel à M. MILLET Thierry
Mme PALVADEAU Chrystèle à Mme TOUTON Elisabeth **(jusqu'à 10H20)**
M. QUANCARD Joël à M. SOUBIRAN Claude
M. QUERON Robert à M. JUNCA Bernard
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. SARRAT Didier à Mme CONTE Marie-Josée **(jusqu'à 12h00)**
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent
Mme. VIGNE Elisabeth à M. MANGON Jacques

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés Publics - Prestations intellectuelles - Pessac - Reconversion du Site
Eiffel - Mission d'Etude - Procédure Adaptée - Autorisation de signer le marché.**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine est propriétaire dans la Z.I. de Bersol à Pessac, d'un ensemble immobilier d'une superficie de 2,65 ha constitué de plusieurs bâtiments conçus initialement à usage industriel, qui, de manière générale, ne sont plus adaptés aux demandes en équipements que formulent les entreprises.

En revanche, ce site est très bien situé, au sein d'une des plus grandes et plus actives zones d'activités de la CUB et bénéficie d'une desserte de qualité. Aussi, en vue d'une part de réhabiliter ce site et de le valoriser, et d'autre part d'y permettre l'accueil d'activités pérennes, elle a souhaité :

- faire réaliser un diagnostic du site ainsi qu'une évaluation de son potentiel d'accueil d'entreprises,
- faire évaluer l'opportunité de constituer à cet endroit un pôle de services aux entreprises.

La mise en concurrence a été réalisée selon les dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics. La publicité a été faite en date du 4 mars 2005 et la date limite de réception des candidatures a été fixée au 25 mars 2005. Cinq candidats ont demandé le dossier de consultation.

Les critères de sélection, par ordre de priorité dégressive étaient : la présentation de la démarche, les références du candidat dans les domaines concernés et notamment en matière de simulations urbaines, les aptitudes des intervenants proposés, le respect du cahier des charges et le prix des prestations.

La Direction du Développement Economique et de la Promotion de la Métropole a reçu deux offres pour la réalisation de cette mission d'études : D.S.A Environnement pour un montant de 19 835 € H.T., et SOFRED pour un montant de 21 900 € H.T.

L'analyse de ces offres a montré que la Société SOFRED présentait une démarche dans la conduite de cette mission beaucoup plus adaptée aux attentes de la C.U.B, et réalisait une meilleure analyse du site. Par ailleurs elle présentait des références dans des missions similaires à celles souhaitées dans la requalification économique d'un site industriel.

En conséquence, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à :

- signer la lettre de commande à intervenir avec la Société SOFRED, représentée par son Président Directeur Général, Monsieur Jean-Michel Demangeat, dont le siège social est, 7 rue Jean Mermoz RP 736 78007 Versailles Cedex, pour un montant de 21 900 € HT (vingt et un mille neuf cent euros H.T), soit un montant de 26 192,40 € T.T.C (vingt six mille cent quatre vingt douze euros et quarante centimes T.T.C),
- signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 20, article 2031, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 juin 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
22 JUILLET 2005

M. JEAN-CHARLES BRON

